

SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN

28 BOULEVARD LUCIEN PIERQUIN

08000 WARCQ

COMPTES ANNUELS

ACR-ADC CABINET PIERQUIN
28 BOULEVARD LUCIEN PIERQUIN

08000 WARCQ
03-24-59-70-50

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 28 BOULEVARD LUCIEN PIERQUIN 08000 WARCOU Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 5 1 5 3 2 5 2 8 0 0 0 6 1 Néant *

				Exercice N clos le. 13 11 22 02 31		N-1 13 11 22 02 21		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH	515 609	AI	515 609	515 609		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	8 594	AK	6 734	1 860	3 579	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP	334 985	AQ	54 895	280 090	298 326	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 101	AS	4 729	372	129	
	Autres immobilisations corporelles	AT	176 632	AU	64 351	112 281	123 769	
	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations		CU	424 000	CV	424 000	424 000		
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD	3 000	BE	3 000	3 000		
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	18 279	BI	18 279	18 279			
TOTAL (II)		BJ	1 486 199	BK	130 708	1 355 490	1 386 690	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 525	BM	1 525	2 000	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP	199 000	BQ	199 000	233 325	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 521	BW	2 521		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	883 321	BY	274 942	608 379	492 754
		Autres créances (3)	BZ	137 594	CA	137 594	106 266	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	1 377 388	CG	1 377 388	1 249 860		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 430	CI	9 430	3 159		
	TOTAL (III)	CJ	2 610 778	CK	274 942	2 335 836	2 087 363	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 096 977	IA	405 650	3 691 327	3 474 053	
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an	CR	329 735
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks			Créances		

Certifié conforme
le Président

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ceged-Quadrax

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.9.4.....4.0.0.....)	DA	294 400	294 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	149 661	149 661
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	29 440	29 440
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 790 608	1 629 097
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	174 363	161 511
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 438 473	2 264 110
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	41 000	41 000
	Provisions pour charges	DQ	84 250	74 250
	TOTAL (III)	DR	125 250	115 250
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	110 026	149 689
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	8 702	7 679
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	71 637	68 794
	Dettes fiscales et sociales	DY	395 692	354 271
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	9 047	761
	Produits constatés d'avance (4)	EB	532 500	513 500
	TOTAL (IV)	EC	1 127 604	1 094 694
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 691 327	3 474 053
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 054 581	985 674	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE	FF		
			} services*	FG	2 053 360	FH	FI	2 053 360
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		2 053 360	FK	FL	2 053 360	1 732 465
	Production stockée*				FM	(34 325)	143 400	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	6 500	7 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	1 567	8 642	
	Autres produits (1) (11)				FQ	10 440	10 360	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 037 542	1 901 868
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	475	700	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	553 266	558 593	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	24 235	19 353	
	Salaires et traitements*				FY	852 439	741 016	
	Charges sociales (10)				FZ	375 752	318 689	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. } - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		dont fonds de commerce	HS	GA	39 896	39 437
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	6 198	4 775
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	10 000	49 550	
	Autres charges (12)				GE	5	1 137	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 862 267	1 733 250	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	175 275	168 618	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	37 094	35 031	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	11 828	1 748	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	48 922	36 779	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 247	1 610	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	1 247	1 610	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	47 674	35 169	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	222 949	203 786	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	360		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	300	1 250	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	660	1 250	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	936		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	52	158	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	988	158	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(329)	1 092	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	48 257	43 367	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 087 123	1 939 897	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 912 760	1 778 385	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	174 363	161 511	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	3 343	1 281	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	194	197	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 253	8 454	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A6		A9	
		A8		A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
Cf état annexe			989	660	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVIS

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice		NA
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NA
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	X	
Déroations		NA
Permanence ou changement de méthodes	X	
Informations générales complémentaires	X	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	X	
Etat des amortissements	X	
Etat des provisions	X	
Etat des échéances des créances et des dettes	X	
Composition du capital social	X	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial	X	
Autres immobilisations incorporelles	X	
Evaluation des immobilisations corporelles	X	
Evaluation des amortissements	X	
Titres immobilisés	X	
Créances immobilisées	X	
Evaluation des matières et marchandises	X	
Evaluations des produits et en cours	X	
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Evaluation des créances et des dettes	X	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Disponibilités en Euros	X	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	X	
Charges à payer	X	
Charges et produits constatés d'avance	X	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
---	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Montant des engagements financiers		NA
Informations en matière de crédit bail		NA
Engagement en matière de pensions et retraites	x	
Liste des filiales et participations	x	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels		NA
Transferts de charges	x	
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

De la SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN sis à WARCQ (08000), 28 boulevard Lucien Pierquin dont le secteur d'activité est l'exercice de la profession d'Expertise Comptable & de Commissariat aux Comptes.

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31-12-2023, dont le total est de 3.474.053 €uros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1.732.465 €uros et dégageant un bénéfice de 161.511 €uros, ont été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €uros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

L'entreprise ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

L'entité a décidé :

- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actif, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les droits de mutations, honoraires, commissions ou frais d'actes sur sur titre de participation et des titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les droits de mutations, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles & corporelles, la comptabilisation en charges.

L'entreprise n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les coûts de développement,
- les composants de 2ème catégories et les provisions pour grosses révisions,
- les frais de constitution, de transformation & de premier établissement,
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission, la comptabilisation en charges de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Informations générales complémentaires

Régime de l'intégration fiscale

A compter du 1er Janvier 2013, notre société a donné son autorisation pour être fiscalement intégrée dans le cadre du régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

La société mère intégrante est la société SAS Financière JBP.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit que les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	524 202		
Installations générales agencements aménagements des constructions	334 985		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 336		435
Installations générales agencements aménagements divers	28 864		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	146 843		9 250
TOTAL	516 028		9 685
Autres participations	424 000		
Autres titres immobilisés	3 000		
Prêts, autres immobilisations financières	18 279		
TOTAL	445 279		
TOTAL GENERAL	1 485 509		9 685

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			524 202	524 202
Installations générales agencements aménagements constr.			334 985	334 985
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		670	5 101	5 101
Installations générales agencements aménagements divers			28 864	28 864
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 325	147 768	147 768
TOTAL		8 995	516 718	516 718
Autres participations			424 000	424 000
Autres titres immobilisés			3 000	3 000
Prêts, autres immobilisations financières			18 279	18 279
TOTAL			445 279	445 279
TOTAL GENERAL		8 995	1 486 199	1 486 199

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 015	1 719		6 734
Installations générales agencements aménagements constr.	36 659	18 237		54 895
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 207	192	670	4 729
Installations générales agencements aménagements divers	6 166	2 768		8 934
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	45 772	17 034	7 389	55 417
TOTAL	93 804	38 230	8 059	123 975
TOTAL GENERAL	98 819	39 949	8 059	130 708

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 719				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	18 237				
Instal.techniques matériel outillage indus.	192				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 768				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 861	2 120	52		
TOTAL	36 058	2 120	52		
TOTAL GENERAL	37 777	2 120	52		

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	74 250	10 000			84 250
Autres provisions pour risques et charges	41 000				41 000
TOTAL	115 250	10 000			125 250

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	269 058	6 198	314		274 942
TOTAL	269 058	6 198	314		274 942
TOTAL GENERAL	384 308	16 198	314		400 192
Dont dotations et reprises d'exploitation		16 198	314		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 279	0	18 279
Clients douteux ou litigieux	329 735	0	329 735
Autres créances clients	553 586	553 586	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 356	9 356	
Groupe et associés	120 969	120 969	
Débiteurs divers	7 270	7 270	
Charges constatées d'avance	9 430	9 430	
TOTAL	1 048 623	700 609	348 014

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 007	1 007		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	109 020	35 997	73 023	
Fournisseurs et comptes rattachés	71 637	71 637		
Personnel et comptes rattachés	83 360	83 360		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	137 247	137 247		
Taxe sur la valeur ajoutée	163 022	163 022		
Autres impôts taxes et assimilés	12 064	12 064		
Groupe et associés	8 702	8 702		
Autres dettes	9 047	9 047		
Produits constatés d'avance	532 500	532 500		
TOTAL	1 127 604	1 054 581	73 023	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	39 332			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	51			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	32.0000	9 200			9 200

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE ACR	113 218			113 218	
CLIENTELE ADC	214 441			214 441	
CLIENTELE COLSON	13 950			13 950	
CLIENTELE LINKE	5 000			5 000	
CLIENTELE FIFCA	169 000			169 000	
Total	515 609			515 609	

En application des dispositions de l'article 214-3 du Plan Comptable Général , l'entreprise a estimé que ses fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, n' ont pas été amorti.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	24 222	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ont fait l'objet de l'option de la comptabilisation en charges. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire/dégressif	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et mobilier	Linéaire/dégressif	3 à 5 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Pour des raisons pratiques, les stocks ont été valorisées forfaitairement compte tenu de leur rotation rapide et du montant non significatif.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours sont valorisés en fonction de l'état d'avancement à la clôture de l'exercice au prix de vente déduction faite d'un abattement de 10%.

Cette méthode simple d'application n'a pas d'incidence significative sur la valorisation des stocks compte tenu de leur rotation rapide.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 580
Disponibilités	1 446
Total	7 026

Créances clients et comptes rattachés :

- Clients factures à établir.

Autres créances :

- Subvention à recevoir

Disponibilités :

- Intérêts à recevoir sur comptes à termes.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 007
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 396
Dettes fiscales et sociales	123 205
Total	169 607

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit

- Intérêts courus à payer.

Dettes fournisseurs & comptes rattachés :

- Fournisseurs factures non parvenues (essentiellement assistance administrative ainsi que de la sous-traitance & des frais de déplacements liés).

Dettes fiscales & sociales :

- Dettes provisionnées pour congés payés & charges sociales correspondantes.

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 430
Total	9 430
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	532 500
Total	532 500

Produits constatés d'avance :

- Prestations de services.

Charges constatées d'avance :

Essentiellement maintenances informatique & documentations.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Il n'a pas été conclu de contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite.

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif du bilan suivant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Cette provision s'élève à un montant de 74.250 € au 31/12/2023.

Cette provision, fiscalement non déductible, fait l'objet d'une réintégration en vue de la détermination du résultat passible de l'impôt.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN
08000 WARCQ

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - CHAMPAGNE ARDENNE REVISION - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	210 000		100.00					355 500			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN

28 BOULEVARD LUCIEN PIERQUIN

08000 WARCQ

COMPTES ANNUELS

ACR-ADC CABINET PIERQUIN
28 BOULEVARD LUCIEN PIERQUIN

08000 WARCQ
03-24-59-70-50

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 28 BOULEVARD LUCIEN PIERQUIN 08000 WARCOU Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 5 1 5 3 2 5 2 8 0 0 0 6 1 Néant *

				Exercice N clos le. 13 11 22 02 31		N-1 13 11 22 02 21		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH	515 609	AI	515 609	515 609		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	8 594	AK	6 734	1 860	3 579	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP	334 985	AQ	54 895	280 090	298 326	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 101	AS	4 729	372	129	
	Autres immobilisations corporelles	AT	176 632	AU	64 351	112 281	123 769	
	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations		CU	424 000	CV	424 000	424 000		
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD	3 000	BE	3 000	3 000		
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	18 279	BI	18 279	18 279			
TOTAL (II)		BJ	1 486 199	BK	130 708	1 355 490	1 386 690	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 525	BM	1 525	2 000	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP	199 000	BQ	199 000	233 325	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 521	BW	2 521		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	883 321	BY	274 942	608 379	492 754
		Autres créances (3)	BZ	137 594	CA	137 594	106 266	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	1 377 388	CG	1 377 388	1 249 860		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 430	CI	9 430	3 159		
	TOTAL (III)	CJ	2 610 778	CK	274 942	2 335 836	2 087 363	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 096 977	IA	405 650	3 691 327	3 474 053	
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an	CR	329 735
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks			Créances		

Certifié conforme
le Président

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.9.4.....4.0.0.....)	DA	294 400	294 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	149 661	149 661
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	29 440	29 440
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 790 608	1 629 097
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	174 363	161 511
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 438 473	2 264 110
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	41 000	41 000
	Provisions pour charges	DQ	84 250	74 250
	TOTAL (III)	DR	125 250	115 250
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	110 026	149 689
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	8 702	7 679
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	71 637	68 794
	Dettes fiscales et sociales	DY	395 692	354 271
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	9 047	761
	Produits constatés d'avance (4)	EB	532 500	513 500
	TOTAL (IV)	EC	1 127 604	1 094 694
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 691 327	3 474 053
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 054 581	985 674	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE	FF		
			} services*	FG	2 053 360	FH	FI	2 053 360
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		2 053 360	FK	FL	2 053 360	1 732 465
	Production stockée*				FM	(34 325)	143 400	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	6 500	7 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	1 567	8 642	
	Autres produits (1) (11)				FQ	10 440	10 360	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 037 542
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	475	700	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	553 266	558 593	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	24 235	19 353	
	Salaires et traitements*				FY	852 439	741 016	
	Charges sociales (10)				FZ	375 752	318 689	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. } - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		dont fonds de commerce	HS	GA	39 896	39 437
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	6 198	4 775
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	10 000	49 550
	Autres charges (12)				GE	5	1 137	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 862 267	1 733 250
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	175 275	168 618
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	37 094	35 031
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	11 828	1 748
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	48 922	36 779
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 247	1 610
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 247	1 610
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	47 674	35 169
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	222 949	203 786

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	360	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	300	1 250
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	660	1 250
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	936	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	52	158
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	988	158
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(329)	1 092
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	48 257	43 367
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 087 123	1 939 897
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 912 760	1 778 385
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	174 363	161 511
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP		
		HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	3 343	1 281
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	194	197
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 253	8 454
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
Cf état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		989	660	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVIS

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice		NA
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NA
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	X	
Déroghations		NA
Permanence ou changement de méthodes	X	
Informations générales complémentaires	X	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	X	
Etat des amortissements	X	
Etat des provisions	X	
Etat des échéances des créances et des dettes	X	
Composition du capital social	X	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial	X	
Autres immobilisations incorporelles	X	
Evaluation des immobilisations corporelles	X	
Evaluation des amortissements	X	
Titres immobilisés	X	
Créances immobilisées	X	
Evaluation des matières et marchandises	X	
Evaluations des produits et en cours	X	
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Evaluation des créances et des dettes	X	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Disponibilités en Euros	X	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	X	
Charges à payer	X	
Charges et produits constatés d'avance	X	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
---	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Montant des engagements financiers		NA
Informations en matière de crédit bail		NA
Engagement en matière de pensions et retraites	x	
Liste des filiales et participations	x	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels		NA
Transferts de charges	x	
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

De la SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN sis à WARCQ (08000), 28 boulevard Lucien Pierquin dont le secteur d'activité est l'exercice de la profession d'Expertise Comptable & de Commissariat aux Comptes.

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31-12-2023, dont le total est de 3.474.053 €uros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1.732.465 €uros et dégageant un bénéfice de 161.511 €uros, ont été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €uros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

L'entreprise ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

L'entité a décidé :

- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actif, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les droits de mutations, honoraires, commissions ou frais d'actes sur sur titre de participation et des titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les droits de mutations, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles & corporelles, la comptabilisation en charges.

L'entreprise n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les coûts de développement,
- les composants de 2ème catégories et les provisions pour grosses révisions,
- les frais de constitution, de transformation & de premier établissement,
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission, la comptabilisation en charges de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Informations générales complémentaires

Régime de l'intégration fiscale

A compter du 1er Janvier 2013, notre société a donné son autorisation pour être fiscalement intégrée dans le cadre du régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

La société mère intégrante est la société SAS Financière JBP.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit que les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	524 202		
Installations générales agencements aménagements des constructions	334 985		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 336		435
Installations générales agencements aménagements divers	28 864		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	146 843		9 250
TOTAL	516 028		9 685
Autres participations	424 000		
Autres titres immobilisés	3 000		
Prêts, autres immobilisations financières	18 279		
TOTAL	445 279		
TOTAL GENERAL	1 485 509		9 685

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			524 202	524 202
Installations générales agencements aménagements constr.			334 985	334 985
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		670	5 101	5 101
Installations générales agencements aménagements divers			28 864	28 864
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 325	147 768	147 768
TOTAL		8 995	516 718	516 718
Autres participations			424 000	424 000
Autres titres immobilisés			3 000	3 000
Prêts, autres immobilisations financières			18 279	18 279
TOTAL			445 279	445 279
TOTAL GENERAL		8 995	1 486 199	1 486 199

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 015	1 719		6 734
Installations générales agencements aménagements constr.	36 659	18 237		54 895
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 207	192	670	4 729
Installations générales agencements aménagements divers	6 166	2 768		8 934
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	45 772	17 034	7 389	55 417
TOTAL	93 804	38 230	8 059	123 975
TOTAL GENERAL	98 819	39 949	8 059	130 708

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 719				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	18 237				
Instal.techniques matériel outillage indus.	192				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 768				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 861	2 120	52		
TOTAL	36 058	2 120	52		
TOTAL GENERAL	37 777	2 120	52		

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	74 250	10 000			84 250
Autres provisions pour risques et charges	41 000				41 000
TOTAL	115 250	10 000			125 250

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	269 058	6 198	314		274 942
TOTAL	269 058	6 198	314		274 942
TOTAL GENERAL	384 308	16 198	314		400 192
Dont dotations et reprises d'exploitation		16 198	314		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 279	0	18 279
Clients douteux ou litigieux	329 735	0	329 735
Autres créances clients	553 586	553 586	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 356	9 356	
Groupe et associés	120 969	120 969	
Débiteurs divers	7 270	7 270	
Charges constatées d'avance	9 430	9 430	
TOTAL	1 048 623	700 609	348 014

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 007	1 007		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	109 020	35 997	73 023	
Fournisseurs et comptes rattachés	71 637	71 637		
Personnel et comptes rattachés	83 360	83 360		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	137 247	137 247		
Taxe sur la valeur ajoutée	163 022	163 022		
Autres impôts taxes et assimilés	12 064	12 064		
Groupe et associés	8 702	8 702		
Autres dettes	9 047	9 047		
Produits constatés d'avance	532 500	532 500		
TOTAL	1 127 604	1 054 581	73 023	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	39 332			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	51			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	32.0000	9 200			9 200

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE ACR	113 218			113 218	
CLIENTELE ADC	214 441			214 441	
CLIENTELE COLSON	13 950			13 950	
CLIENTELE LINKE	5 000			5 000	
CLIENTELE FIFCA	169 000			169 000	
Total	515 609			515 609	

En application des dispositions de l'article 214-3 du Plan Comptable Général , l'entreprise a estimé que ses fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, n' ont pas été amorti.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	24 222	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ont fait l'objet de l'option de la comptabilisation en charges. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire/dégressif	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et mobilier	Linéaire/dégressif	3 à 5 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Pour des raisons pratiques, les stocks ont été valorisées forfaitairement compte tenu de leur rotation rapide et du montant non significatif.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours sont valorisés en fonction de l'état d'avancement à la clôture de l'exercice au prix de vente déduction faite d'un abattement de 10%.

Cette méthode simple d'application n'a pas d'incidence significative sur la valorisation des stocks compte tenu de leur rotation rapide.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 580
Disponibilités	1 446
Total	7 026

Créances clients et comptes rattachés :

- Clients factures à établir.

Autres créances :

- Subvention à recevoir

Disponibilités :

- Intérêts à recevoir sur comptes à termes.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 007
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 396
Dettes fiscales et sociales	123 205
Total	169 607

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit

- Intérêts courus à payer.

Dettes fournisseurs & comptes rattachés :

- Fournisseurs factures non parvenues (essentiellement assistance administrative ainsi que de la sous-traitance & des frais de déplacements liés).

Dettes fiscales & sociales :

- Dettes provisionnées pour congés payés & charges sociales correspondantes.

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 430
Total	9 430
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	532 500
Total	532 500

Produits constatés d'avance :

- Prestations de services.

Charges constatées d'avance :

Essentiellement maintenances informatique & documentations.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Il n'a pas été conclu de contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite.

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif du bilan suivant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Cette provision s'élève à un montant de 74.250 € au 31/12/2023.

Cette provision, fiscalement non déductible, fait l'objet d'une réintégration en vue de la détermination du résultat passible de l'impôt.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN
08000 WARCQ

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - CHAMPAGNE ARDENNE REVISION - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	210 000		100.00					355 500			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

« ACR - ADC Cabinet PIERQUIN »
Société par actions simplifiée au capital de 294.400 Euros
Siège social
28 boulevard Lucien Pierquin 08000 WARCQ
351.532.528 RCS Sedan

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
30 JUIN 2024

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant au montant de 174.363,22 Euros de la manière suivante :

Origine :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 174.363,22 Euros,
- Autres réserves : 1.790.608,18 Euros,
- **Bénéfice distribuable : 1.964.971,40 Euros.**

Affectation :

- la somme de 200.560,00 Euros 200.560,00 Euros,
à titre de dividendes à l'Associé unique,
soit un montant de 21,80 Euros pour chacune des
9.200 actions composant le capital social,
- le solde, soit le montant de 1.764.411,40 Euros, 1.764.411,40 Euros,
au poste « Autres réserves » qui se trouve ainsi porté au
même montant,

Total égal au bénéfice distribuable de l'exercice..... 1.964.971,40 Euros.

L'Associé unique précise que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,80% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,20%, soit une taxation globale de 30% à verser dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Le dividende sera mis en paiement, au siège social, à compter du 1^{er} Novembre 2024.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices clos, ont été les suivants :

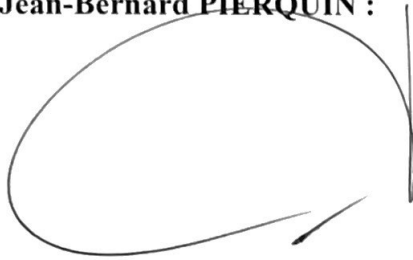
<u>Exercices</u>	<u>Montants</u>
2020	Néant
2021	Néant
2022	Néant

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Président,

Mr Jean-Bernard PIERQUIN :

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, rounded loop followed by a vertical stroke and a short horizontal stroke at the bottom.